

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 104-2014
Type d'intervention: Motion
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2014.0661

Déposée le: 14.05.2014

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Moser (Landiswil, UDC) (porte-parole)
Rösti (Kandersteg, UDC)
Studer (Utzenstorf, PBD)
Cosignataires: 1

Urgence demandée: Oui
Urgence accordée: Oui 05.06.2014

N° d'ACE: du
Direction: Direction de l'économie publique
Classification: –
Proposition du
Conseil-exécutif:



Mettre un terme à l'élaboration de la nouvelle stratégie OAN

1. Le Conseil-exécutif est chargé de mettre un terme à l'élaboration de la stratégie de l'OAN.
2. Le Conseil-exécutif expliquera à quoi la stratégie de l'OAN est censée aboutir.
3. Si les travaux devaient avoir progressé au point qu'il ne soit plus possible de les stopper, il faut faire marche arrière.
4. La suite de la procédure sera déterminée par tous les cercles concernés, notamment le milieu agricole.

Developpement

Je salue la volonté de l'OAN et de la Direction de l'économie publique de permettre une utilisation efficiente des ressources limitées à l'aide d'une stratégie claire pour l'OAN. Je constate cependant qu'il vaudrait parfois mieux ne rien faire du tout.

Les réponses données à mon interpellation I 022-2014 sur la stratégie de l'OAN sont largement insatisfaisantes. Je n'ai pas obtenu de réponse à mes questions pourtant claires sur le processus et les cercles impliqués. Etre contraint de rechercher les réponses aux questions posées auprès

d'autres entités que le porteur du projet ne contribue pas vraiment à la popularité d'une stratégie. C'est l'expression tout à fait claire d'un refus de transparence. Une forte proportion des partenaires interrogés fait directement ou indirectement partie de l'administration (commissions d'experts). A aucun moment les importantes organisations de producteurs et productrices et les partis n'ont été consultés ou informés. Or, pour qu'une stratégie dans un domaine aussi vaste que l'OAN soit réalisable, elle doit bénéficier d'un appui beaucoup plus large. Faute de quoi on peut s'en passer complètement.

L'ébauche actuellement disponible a une teneur techniquement inacceptable et n'a rien d'une stratégie. Les orientations données sont agencées de manière confuse et agissent à des niveaux complètement différents. Les objectifs énoncés satisfont certes aux impératifs de la méthode SMART mais ne donnent pas vraiment de direction claire à l'OAN et à son action.

Motivation de l'urgence :

La stratégie OAN est déjà en cours d'élaboration.